

## Compte rendu

Réunion du 18 juillet 2019 avec MM. Patrick Malavieille et Sébastien Arnaud

Jean-Yves Gréhal, Agnès Senicourt, Christiane Leblanc et Marc Perrin représentaient le bureau des Amis du Pont du Gard et de sa voie verte.

Jean-Yves Gréhal avait envoyé au nom du bureau la note ci-jointe pour accélérer les échanges avec nos interlocuteurs, très occupés par l'imminence du passage du Tour de France au pont.

D'emblée, M. Patrick Malavieille a indiqué que le passage de la Voie Verte par le Pont du Gard était « dans le sens de l'Histoire ».

Toute ambiguïté au sujet de l'objectif étant dissipée, du moins entre les participants à la réunion, la discussion s'est focalisée sur les modalités de ce passage.

Nous avons plusieurs demandes pouvant être ainsi hiérarchisées :

1. Ce passage doit être officiel, publié et diffusé sur tous les médias et non connu des seuls débrouillards bien informés comme l'est la gratuité pour les piétons et les cyclistes actuellement.
2. Nous n'avons rien à redire au principe d'un « itinéraire bis » à la condition qu'il soit une possibilité laissée aux utilisateurs de la Voie Verte et non un itinéraire obligatoire à certaines périodes. Le caractère facultatif de cet « itinéraire bis » doit être affirmé aussi clairement que le sera le passage de l'itinéraire principal par le pont du Gard.
3. Les modalités concrètes du passage sont très importantes car « le diable se niche dans les détails ». Elles doivent être négociées pour que les attentes de toutes les parties prenantes soient prises en considération au moment de la détermination du tracé exact et des règles applicables dans le site. Nous avons rappelé que nous soutenons le passage de la voie verte par l'ancien tracé de la RD 981 en rive gauche, pour des raisons de commodité et pour séparer les flux le plus longtemps possible. Nous avons aussi redit notre proposition de traiter le pont Pitot comme une aire piétonne, dont les règles assurent la priorité aux piétons et écartent le risque de conflits d'usage. Il s'agit de bien définir les droits et les devoirs des uns et des autres et de les porter à la connaissance de toutes les personnes appelées à se côtoyer sur le pont du Gard.

M. Patrick Malavieille a proposé que tous ces points soient traités dans une prochaine réunion à laquelle participeraient, à côté de la direction du Site du Pont du Gard et des représentants des utilisateurs (en pratique notre association dont c'est la raison d'être), le département (comme l'avait déjà proposé M. Bouad) et l'Etat, lequel est actuellement « l'empêcheur de tourner en rond », avec des réserves voire des exigences régulièrement exprimées, comme si ses services n'étaient pas tous concernés par le développement des moyens de transport et du tourisme doux.

Nous avons quitté cette réunion d'une heure trente avec cette promesse dont nous espérons qu'elle se concrétisera dès la rentrée prochaine en vue d'une officialisation de la voie verte par le Pont du Gard au plus tard au moment de l'ouverture de son tronçon nord.